

## Fauvette des jardins, *Sylvia borin* (Boddaert, 1783)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

### Description de l'espèce

A l'inverse des autres fauvettes européennes, la Fauvette des jardins se distingue en ne montrant aucune marque particulière. Tout au plus son plumage uniforme passe progressivement de brun cendré sur le dessus à beige clair sur la face inférieure du corps. Il n'y a aucune différence observable à distance entre mâle, femelle et jeunes. Les adultes muent en deux fois : une mue postnuptiale partielle entre fin juin et début septembre et une mue pré-nuptiale quasi complète de novembre à mars dans les quartiers d'hivernage.

Le chant est une suite rapide de notes en alternance, flûtées et aigues (JCR, CD4/pl.38).

Longueur totale du corps : 14 cm. Poids moyen : 19-20 g [4].

### Difficultés d'identification (similitudes)

Malgré l'absence de caractères distinctifs nets, la Fauvette des jardins se reconnaît assez bien sur le terrain. Par sa taille et sa teinte générale, elle peut ressembler à une Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, mais cette dernière possède toujours une calotte noire ou brune caractéristique. Ces deux espèces se comportent de la même manière en se déplaçant volontiers à l'intérieur du feuillage, mais la Fauvette à tête noire est souvent plus visible du fait d'un tempérament plus agité que celui de sa consœur. Le chant de ces deux espèces se ressemblent également, mais s'en distingue par un timbre général assez grave, au débit rapide et une construction de la strophe différente. Chez la Fauvette à tête noire, en effet, la strophe est caractéristique avec des notes grinçantes au début et des notes flûtées et fortes à la fin qui la distingue de celle de la Fauvette des jardins. Chez les deux espèces le cri est bref, mais nettement plus dur chez la « tête noire ».

Dans de mauvaises conditions d'observation, on pourrait confondre la Fauvette des jardins avec une Hypolaïs (*Hippolaïs* sp.), mais les deux espèces françaises de ce genre se distinguent sur le terrain par leurs teintes nettement jaunes et verdâtres et par leurs fronts fuyants et leurs becs longs et pointus.

### Répartition géographique

L'aire de reproduction de la Fauvette des jardins couvre la plus grande partie de l'Europe s'élevant assez haut en montagne et au nord loin en Scandinavie [bg7]. Au sud de son aire, l'espèce tend à se raréfier, évitant en grande partie la frange du pourtour méditerranéen, les îles et le sud de la péninsule ibérique [10 ; bg19 ; bg72].

En France, l'espèce niche sur la plus grande partie du territoire, et n'évite, totalement ou partiellement, que les départements côtiers méditerranéens.

C'est un migrateur au long cours, qui hiverne en Afrique tropicale et méridionale [bg19 ; bg47 ; bg57].

### Biologie

#### Ecologie

L'espèce habite les buissons denses et assez hauts : une hauteur de deux à trois mètres semble optimale dans les successions forestières, cet optimum se situant entre celui de la Fauvette grisette *Sylvia communis*, pionnière, et celui de la Fauvette à tête noire, plus tardive dans la succession. La présence d'arbres est tolérée, à condition qu'ils n'étouffent pas la couverture buissonnante, et l'espèce occupe les jeunes taillis sous futaie, les stades de régénération des chênaies et hêtraies, les peupleraies claires [2 ; 3 ; 5 ; 6 ; 9]. Hors forêt, elle affectionne les grosses haies, les lisières touffues, les bords de cours d'eau et autres milieux frais. Malgré son nom, elle ne fréquente pratiquement jamais les jardins. En montagne, elle monte haut en altitude, le long des ravins et même dans les fourrés d'aulnes verts jusqu'à plus de 2000 mètres dans les Alpes.

Le territoire semble petit et les densités peuvent être importantes. Celles des nicheurs varient selon l'habitat et les régions. Les auteurs citent souvent en forêt des densités de l'ordre de un à deux couples pour dix hectares [bg57]. Plus précisément, elles atteignent deux à trois couples/10 ha dans les Vosges du Nord [bg49], cinq à six dans les jeunes chênaies bourguignonnes [3]. Des dénombrements plus localisés donnent des valeurs beaucoup plus fortes dans quelques milieux, surtout nordiques ou montagnards, atteignant plusieurs dizaines de couples aux dix hectares dans les aulnaies vertes et saulaies alpines ou les chênaies-charmaies humides des plaines du Nord-Pas-de-Calais [7 ; 8 ; bg72].

### Comportements

Fauvette relativement calme, elle se déplace le plus souvent discrètement à l'intérieur des feuillages, où elle récolte ses proies sur les feuilles et les petites branches. Lorsqu'il chante, le mâle reste le plus souvent invisible dans le feuillage. Dès juillet, l'espèce recherche activement les baies ; c'est grâce à leur apport nutritif qu'elle constitue

rapidement d'importantes réserves adipeuses avant de partir pour sa longue migration. Les trajets migratoires sont nocturnes.

Le retour sur les sites de nidification en France a lieu dans la première quinzaine d'avril et s'effectue jusque tard au printemps (mi-mai). Le départ, plus discret, commence début août et se poursuit jusqu'en septembre. Elle cohabite très souvent avec la Fauvette à tête noire, mais cela n'exclut pas une certaine compétition possible entre ces deux espèces proches [1].

### Reproduction et dynamique des populations

Le nid est le plus souvent bien caché dans la végétation dense, sur des buissons (souvent des ronces), mais parfois aussi sur des tiges herbacées rigides (notamment les orties), à une hauteur habituelle de 0,5 à 2 mètres au-dessus du sol [4 ; bg57]. C'est une construction lâche et peu soignée, dont les matériaux sont en majorité des herbes sèches.

La ponte est déposée assez tard en saison, durant la deuxième moitié du mois de mai en plaine. Elle comporte quatre à six œufs de couleur très variable, mais toujours très tachetés, indiscernables toutefois de ceux de la Fauvette à tête noire. Mâle et femelle couvent pendant 11 à 12 jours et les jeunes quittent le nid à l'âge de 10 à 12 jours, dans la deuxième moitié du mois de juin, pour s'émanciper début juillet [bg72]. Les secondes pontes sont très rares chez cette espèce à reproduction tardive.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de 14 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Comme les autres fauvettes, la Fauvette des jardins est principalement insectivore, se nourrissant en fait d'invertébrés variés (larvaires ou adultes, avec une préférence parfois signalée pour les chenilles d'insectes). Les baies consommées en été sont également très diverses : sureau, troène, chèvrefeuille, framboises, mûres, groseilles... L'alimentation est plus frugivore en fin de saison estivale.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus*. (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-fagetum* (Cor. 41.13)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

91B0 - Frênaies thermophiles à *Fraxinus angustifolia* (Cor. 41.86)

91E0\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Cor. 44.3, 44.2 et 44.13)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (Cor. 44.4)

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée nationalement (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est très largement répandue partout, en particulier en forêt, dans les espaces bocagers, le long des cours d'eau, et de ce fait dans toutes sortes d'espaces naturels protégés où elle ne semble toutefois pas plus particulièrement abondante.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne de l'espèce est estimée à 10 [bg57] ou à plus de 17 millions de couples nicheurs [bg2]. Elle peut être considérée comme stable en Europe [bg2 ; bg57]. En France, les résultats du programme STOC du Muséum National d'Histoire Naturelle a montré récemment une tendance au déclin de la Fauvette des jardins (-26% entre 1989 et 2005). La population française représenterait environ 10 à 30% de la population européenne.

### Menaces potentielles

L'espèce n'est pas particulièrement menacée actuellement.

## Propositions de gestion

Habitant les milieux buissonnants denses, la Fauvette des jardins peut être favorisée par tout type de gestion qui entretient de telles formations. Le maintien de haies basses dans les plaines agricoles ne lui convient guère tandis que les haies denses et hautes lui sont favorables, qu'elles soient arborées ou non.

L'exploitation forestière en taillis sous futaie et futaie régulière est également favorable à l'espèce au moins pendant une partie de la révolution, lors des stades intermédiaires à fourrés épais et assez hauts. Elle niche aussi dans des parcelles exploitées en futaie irrégulière, mais probablement en moindres densités que dans les étendues buissonnantes continues de la futaie régulière.

Une réduction de l'utilisation des pesticides pourrait aussi lui être propice du fait de son régime alimentaire.

## Etudes et recherches à développer

La biologie de l'espèce sur les lieux de nidification est bien connue, de même que ses exigences nidificatrices. Des recherches récentes [11] montrent bien la capacité de l'espèce à constituer des réserves de graisse très rapidement, en liaison avec les conditions externes et internes : cette voie de recherche mérite d'être poursuivie, non seulement à l'automne mais également en toutes saisons.

Des recherches fines sur une possible compétition avec les autres fauvettes du genre *Sylvia* mériteraient aussi d'être développées.

## Bibliographie

1. ELLE, O. (2002).- Microhabitat selection and dispersion suggest interspecific competition between blackcap *Sylvia atricapilla* and garden warbler *Sylvia borin* in a wood-meadow ecotone. *Vogelwelt* **123**: 9-16.
2. FERRY, C. (1960).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne I : L'avifaune nidificatrice d'un taillis sous futaie de *Querceto-carpinetum scilletosum*. *Alauda* **28**: 93-123.
3. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* **24**: 153-251.
4. GEROUDET, P. (1963).- *Les passereaux : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 2ème Edition. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Lausanne, Paris. 308 p.
5. GLOWACINSKI, Z. (1975).- Succession of bird communities in the Niepolomice Forest (Southern Poland). *Ekologia Polska* **23**(2): 231-263.
6. MULLER, Y. (1987).- L'avifaune nicheuse des deux successions du Pin sylvestre et du Hêtre dans les Vosges du Nord. *Acta Oecologica* **8**: 185-189.
7. RAEVEL, P. (1988).- Etude des oiseaux nicheurs en forêt de Nieppe : Méthodes et résultats préliminaires. *Le Héron* **21**: 77-88.
8. RAEVEL, P. (1991).- Bilan des deux premières années de réalisation du programme S.T.O.C. dans le nord de la France. *Aves* **28**: 107-126.
9. SCHMITZ, L. (1986).- Avifaunes nicheuse et hivernante des peupleraies de Hesbaye occidentale. *Aves* **23**: 81-120.
10. VOOUS, K.H. (1960).- *Atlas of European Birds*. Nelson, London. 284 p.
11. WIDMER, M. & BIEBACH, H. (2001).- Changes in body condition from spring migration to reproduction in the Garden Warbler *Sylvia borin* : a comparison of a lowland and a mountain population. *Ardea* **89**: 57-68.